

**Mohamed Bazoum contre l'État du Niger devant la Cour de justice de la CEDEAO : Vengeance et leçons sur les droits de l'homme !**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

**1471**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

**Malikilé**

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Mission de paix et de dialogue interreligieux aux États-Unis**

**Le guide des ANÇAR satisfait**



**Visite d'amitié et de travail : Le Général Tiani reçu par le Colonel Assimi et le Capitaine Traoré**



**Suivi et Atténuation des Violences Électorales  
Projet E-MAM lancé**





# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**23** Novembre  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



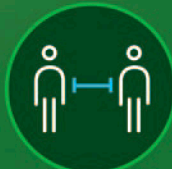
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**37**

Nouveaux cas confirmés

**0**

Nouveaux guéris

**0**

Nouveaux décès

**0**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**698873** Vaccinations incomplètes

**3742757** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33150**

**Guéris**

**32331**

**Décès**

**743**

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.15



P.25



## / Une /

Mission de paix et de dialogue interreligieux aux États-Unis  
Le guide des ANÇAR satisfait

P.4

## / Breves /

Mauvaise gestion au sein de l'hôpital Alfousseyni Daou de Kayes :  
Près de 33 millions d'arriérés réclamés  
"Crime contre l'humanité" :  
Un pharmacien dénonce les sanctions de la CEDEAO contre le Niger  
Production d'électricité : Le Mali bientôt doté d'une centrale solaire  
Justice : Clément Dembélé placé sous mandat de dépôt

P.10

P.11

P.12

P.13

## / Actualité /

Première expérience professionnelle :  
Deux mille jeunes diplômés ont prêté serment  
Près de 200 policiers déployés à Kidal :  
Premier test grandeur nature pour un corps qui vient d'être militarisé

P.15

P.17

## / Politique /

Suivi et Atténuation des Violences Électorales : Projet E-MAM lancé  
Visite d'amitié et de travail : Le Général Tiani reçu par le Colonel Assimi  
et le Capitaine Traoré  
Rencontre RPM-ADEMA : Va-t-on vers la reconstitution de la grande famille PASJ ?  
Aladji Gamou, nouveau gouverneur de Kidal : Un homme d'exception à la rencontre  
de son destin !

P.20

P.22

P.24

P.25

## / Culture & Société /

Valorisation des anciens manuscrits :  
Un projet financé à plus de 61 000 000 de FCFA

P.27

## / International /

Mohamed Bazoum contre l'État du Niger devant la Cour de justice de la CEDEAO :  
Vengeance et leçons sur les droits de l'homme !  
Sénégal : Mme Maymouna Bousso rassure les militants après sa visite à Sonko

P.28

P.30

## / Sport /

Célébration de la reprise de Kidal :  
Attention, le ministre des sports "transporte" la politique au stade du 26 mars

P.32

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations  
(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –  
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO





# Mission de paix et de dialogue interreligieux aux États-Unis

## Le guide des ANÇAR satisfait

**L**e Chérif Ousmane Madani HAÏDARA promeut la paix et le dialogue interreligieux lors de sa première séance de prêche aux États-Unis. Au cours de cette séance de prêche, le chérif de Banconi a raconté à ses disciples comment il a été séduit par l'organisation, le sérieux et l'ouverture d'esprit de Yeah Samaké et ses partenaires.

Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, guide religieux respecté, a récemment

effectué une visite historique aux États-Unis en compagnie de Yeah Samaké, le président d'honneur du PACP (Parti pour l'Action Citoyenne et Patriotique). Au cours de cette visite, il a animé sa toute première conférence de prêche le samedi 18 novembre 2023 à Philadelphie, mettant l'accent sur la paix et le dialogue interreligieux.

L'objectif de cette visite était de renforcer les liens et de favoriser le dia-

logue intercommunautaire, tout en promouvant la religion musulmane au niveau international. Sheikh Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, en sa qualité d'invité de Yeah Samaké, a également profité de son séjour à Philadelphie, sa ville de résidence, pour animer une soirée de prêche en compagnie des partisans de Ançardine Internationale.

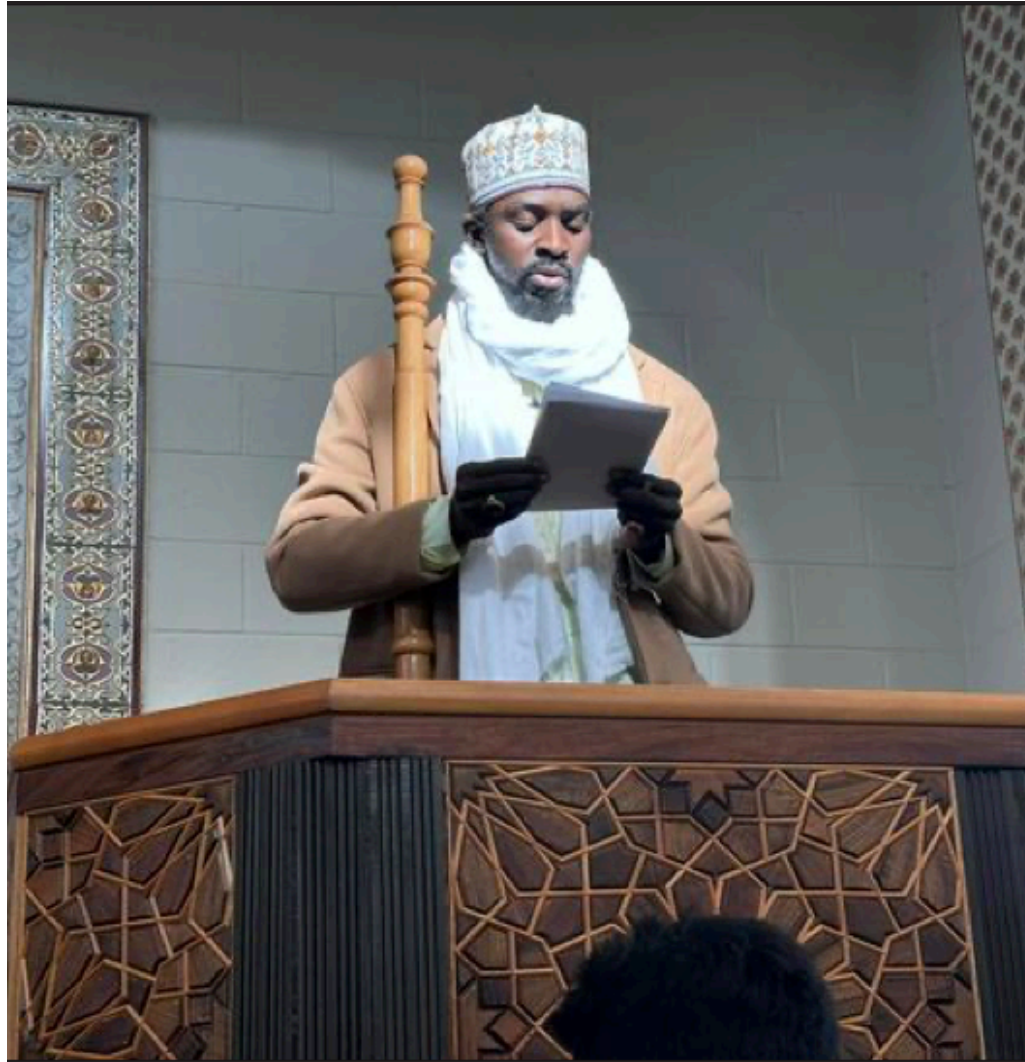
Lors de cette rencontre religieuse, les échanges ont été particulièrement



enrichissants et ont permis des discussions constructives sur la religion musulmane dans son ensemble. Le guide a généreusement répondu aux questions posées par les participants, ce qui leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur la religion musulmane.

Sheikh Chérif Ousmane Madani HAÏDARA a souligné l'importance de la cohésion et de la paix au sein de l'islam au Mali. Selon lui, ces aspects sont primordiaux pour le bien-être de tous les pratiquants de la religion. En ce qui concerne les relations avec les autres religions, il a insisté sur le fait que toutes les religions, sans distinction, méritent d'être respectées. Par exemple, il raconte le cas d'une mosquée dans une université chrétienne à UTAH. Pour le président du Haut Conseil Islamique, qu'une église construite un groupe universitaire et réserve une place spéciale pour les musulmans, en construisant une mosquée, est un signe de grandeur et d'ouverture d'esprit.

Au cours de sa prêche, l'invité d'honneur de Yeah Samaké a transmis des valeurs telles que la paix, l'amour, l'entraide et la cohésion. Son message reflétait l'esprit de sa mission aux États-Unis. Au-delà des remarques sur la forme, le chérif Ousmane Madani Haidara apprend à ses disciples de Philadelphie que le partage d'expériences et les découvertes à travers les visites guidées ont fait de sa mission une réussite totale. «J'ai appris tellement de choses au cours de cette mission. C'est la preuve que l'on apprend chaque jour». Le prêche s'est conclu par une



prière collective en faveur du Mali, un geste de patriotisme et d'unité entre tous les citoyens maliens, qu'ils résident à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Cette première intervention de Sheikh Chérif Ousmane Madani HAÏDARA aux États-Unis a marqué un jalon impor-

tant dans la promotion de la paix et du dialogue interreligieux. Son engagement en faveur de la tolérance et de l'harmonie entre les différentes communautés religieuses est un exemple inspirant pour tous.

■ **Siguéta Salimata Dembélé**

**malikile.com**  
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE SERVICES COMMUNICATIENS ET DE PUBLICITE

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

■ Yeah Samake



VISITE HISTORIQUE DE ASSEID CHÉ- RIF  
OUSMANE MADANI HAÏDARA AUX #USA POUR  
LA PROMOTION DU DIALOGUE INTER RELIGIEUX



■ Dr Malika Issoufou



#JUMAA\_MUBARAK

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Ô gens ! Sachez q u e  
votre Seigneur est Unique et que votre père [Adam]  
est unique. Sachez qu'il n'y a aucune différence entre  
un arabe et un non arabe. Il n'y a pas de différence non  
plus entre un blanc et un noir, si ce n'est par la piété.  
[Sourate 49/V.10]

Que le bon Dieu protège le Niger et son peuple.

Amine ya rabbi



■ Ras Dial Ras Dial



Un homme d'une quarantaine d'an-  
nées a été assassiné ce lundi 20 no-  
vembre 2023 aux environs de 2 h du matin à son  
domicile, par des individus non identifiés. L'incident  
s'est produit à Dobwo dans la commune rurale de Bé-  
nena cercle de Tominian.

Ce drame s'est produit au moment où un engin explosif  
improvisé a été découvert sur le goudron entre le vil-  
lage de Bénena et Mandiakuy.

INFOS DU MONDE ET MALI





## ■ Nouhoum Koné



Si tu rentres dans une SOTRAMA et tu vois c'est calme, dis hum EDM là et laisse la parole tu verras même les moustiques parleront

## ■ Ras Dial Ras Dial



Une pensée pour Ben le cerveau et Siriki Kouyaté. Souhaitons qu'ils retrouvent la liberté le plus tôt possible.

## ■ Moussa Nouhoum Guindo



Les Directeurs Généraux de l'hôpital du Point G, de Kati et de Kaye relevés.

## ■ Bèki Takè



Burkina Faso : Usine de raffinerie d'or, les premiers lingots « made in Burkina » dans 11 mois.

## ■ Boukary Ibrahima Kamogo



Coupe du monde U17  
Mali 5- 0 Mexique  
Fin  
Mali qualifié pour les quarts de finale.  
Bravo aux jeunes

## ■ Bèki Takè



«C'est un changement de ton très net pour les autorités, qui essaient désormais de calmer le jeu», analyse le journaliste

malien Malick Konaté. «Jusqu'ici, elles affirmaient faire la guerre aux terroristes sans distinction entre les groupes liés à Al-Qaïda ou à l'État Islamique et le CSP-PSD, bien que signataire de l'Accord. Certains de ceux qui ont fui font partie du CSP-PSD, ou parfois le soutiennent. D'une certaine manière, Bamako les met au pied du mur en disant : 'Vous ne voulez pas être considérés comme terroristes ? Alors déposez les armes.»

#Bèki\_Takè



## ■ Malick Konate



Le rôle des journalistes en temps de crise, en particulier pendant une guerre, est d'une importance capitale. Ils ont la lourde responsabilité d'informer le public de manière objective et éthique. Leur tâche est de rapporter les faits, de les analyser et de fournir une perspective équilibrée sur le conflit et ses conséquences afin de permettre à chacun d'avoir une meilleure compréhension de la situation. C'est ce qui fait dire à Georges Orwell que «le journalisme consiste à publier quelque chose que quelqu'un d'autre préférerait garder secret : le reste n'est que relations publiques.»

Cependant, la déontologie qui doit être la boussole du journalisme au Mali a été mise à mal par certains journalistes qui, motivés par l'appât du gain ou je ne sais quels autres profits, ont trahi l'essence de cette noble profession. Ils deviennent malheureusement les principaux bourreaux de ce métier qui fait déjà face à de multiples défis et trahissent la cause de la liberté d'expression acquise difficilement dans les années 80 -90.

Le journalisme n'est pas un exercice de relation publique, encore moins de propagation de vérités alternatives. L'information peut être parfois amère ou sucrée, mais elle se doit d'être véridique et factuelle. Un journaliste n'a pas, pour montrer son patriotisme, à se transformer en agent de propagande ou de désinformation. Le journalisme est du patriotisme par essence.

Il est clair qu'en période de guerre, il y a de la propagande. Mais cette dernière est et doit exclusivement rester l'œuvre des protagonistes et non celle des journalistes qui doivent servir de boussole à la masse populaire. Toujours selon Georges Orwell «le langage politique est destiné à rendre vraisemblable les mensonges, respectables les meurtres et à donner l'apparence de la solidité à ce qui n'est que vent», ce qui n'est pas le cas du journaliste.

Appeler au retrait de la carte de presse des journalistes qui refusent d'être des agents de relation publique, donc des vecteurs de transmission des informations parfois erronées, n'est pas du journalisme, encore moins du patriotisme, car quand on aime son pays, on ne travaille pas à le détruire en camouflant la vérité.

Si la préoccupation majeure de nos collègues aînés, en adoptant cette posture, était que les journalistes et médias soient plus professionnels, ils devraient plutôt appeler ces derniers à se conformer aux règles relatives au traitement journalistique sensible au conflit. Mais que Nenni. Ce qu'ils demandent, c'est de prendre partie et pire : corrompre les faits.

Il est temps pour ces journalistes de reprendre le contrôle de leur profession ! Ils ne pourront pas restaurer leur crédibilité en continuant sur cette voie.

En temps de guerre, les journalistes peuvent être confrontés à de nombreux défis, tels que des risques pour leur sécurité personnelle, des restrictions d'accès et des pressions politiques. Pendant cette période, ils ont aussi des responsabilités sociales bien encadrées par les règles du métier.

Les journalistes en temps de crise jouent également un rôle crucial dans le maintien de la responsabilité des acteurs impliqués dans le conflit. En documentant les abus, les violations des droits de l'homme et les crimes

de guerre, ils contribuent à sensibiliser le public et à faire pression pour la justice et la résolution pacifique des conflits.

Pendant le régime d'IBK, malgré la guerre qui faisait rage dans le pays, les journalistes n'ont pas hésité à critiquer, informer et manifester. Certains ont même utilisé des images d'attaques contre nos forces armées et de sécurité pour dénoncer le régime. Etaient-ils des traîtres ? Aujourd'hui, ces mêmes individus tentent de nous donner des leçons de morale.

En conclusion, il est de notre devoir de rester fidèles à ces principes et d'agir avec intégrité, même dans les situations les plus difficiles. Personne ne réussira à inverser les valeurs et les principes de ce métier.

#Bèki\_Takè





# COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE & DÉMATÉRIALISATION



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) invite les **pensionnés maliens** qui se sont faits enrôler dans les agences principales du **district de Bamako** du **02 au 20 octobre 2023**, à retirer leurs cartes biométriques au niveau desdites agences, à compter du **lundi 20 novembre 2023**.

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 15 novembre 2023

**La Direction Générale**



(+223) 20 22 59 17



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



[infos@inps.ml](mailto:infos@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

## Mauvaise gestion au sein de l'hôpital Alfousseyni Daou de Kayes : Près de 33 millions d'arriérés réclamés

**Dans la région de Kayes, l'hôpital Fousseyni Daou serait miné par la mauvaise gestion financière. Des données montrent que le scanner et d'autres appareils se trouvent toujours non opérationnels. S'y ajoute à cela, le cas des agents ayant des arriérés estimés à près de 33 millions de nos francs.**

L'alerte a été lancée depuis quelques jours à travers les réseaux sociaux. Les autorités en charge de la lutte contre la corruption et la délinquance financière viennent d'être ainsi informées au sujet du cas de l'hôpital Fousseyni Daou de Kayes. D'une source sûre, la structure sanitaire traverse une période difficile en ce moment. Une situation s'expliquant par la mauvaise gestion. Comme dans les autres lieux du pays, cet hôpital fait d'abord face à un problème de délestage. L'hôpital manque de carburant pour le fonctionnement de son groupe électrogène, selon une source. Ce qui sous-entend que les travaux nécessitant l'électricité sont définitivement arrêtés dès lors qu'il y a une coupure d'électri-

cité. L'analyse de ce problème laisse clairement dire que les losers de cette situation ne sont autres personnes que la population. Ce n'est pas tout. L'hôpital est également confronté à une mauvaise gestion financière des ressources, ajoute la même source. Par conséquent, indique-t-on, le scanner est toujours non opérationnel depuis quelques moments. Pire, poursuit la même source, les agents constatent avec regret le cas des arriérés estimés à près de 33 millions de nos francs. « Il s'agit des arriérés liés aux alignements et augmentations accordés par l'Etat depuis 2019 », a-t-on appris d'une source syndicale. L'hôpital se trouve également confronté à un manque d'équipements, tels que l'intrant de laboratoire de transfusion sanguine, l'appareil du laboratoire de l'hôpital en panne... Aussi, ajoute-t-on, l'administration se trouverait présentement isolée de son personnel. L'administration de l'hôpital ne s'est pas exécutée depuis quelques moments en ce qui concerne les contractuels de la structure, affirme une source syndicale. Il sied de rappeler que ces informations relayées ont été confirmées par un des responsables syndicalistes de la structure.

**Mamadou Diarra**

Source : LE PAYS





## “Crime contre l’humanité” : Un pharmacien dénonce les sanctions de la CEDEAO contre le Niger

**Les sanctions de la CEDEAO contre le Niger, lesquelles ont entraîné la rupture des livraisons de médicaments dans le pays, sont illégales. La situation est toutefois “sous contrôle”, avance auprès de Sputnik Afrique le pharmacien nigérien Souley Taoude Ibrahim. La fermeture des frontières est contestée en justice par les autorités de transition.**

La fermeture par la CEDEAO des frontières avec le Niger est une mesure “illégal et évidemment illégitime”, qui a bouleversé l’approvisionnement des médicaments dans le pays, a déclaré auprès de Sputnik Afrique le docteur Souley Taoude Ibrahim, pharmacien de l’Hôpital National de Niamey.

Concernant le secteur de santé, la mesure, actée fin juillet, a semé un vent de panique chez les médecins. Fin septembre, les autorités de transition ont évoqué un épuisement des stocks, s’inquiétant pour les antibiotiques, les anti-cancéreux et les traitements contre le diabète.

“Nous constatons ces mesures comme un crime contre l’humanité qui est en train d’être perpétré par les États membres de cette organisation”, avance le pharmacien.

Néanmoins, “malgré toutes ces mesures appliquées

aux pays, les efforts des autorités ont permis vraiment de mettre la situation sous contrôle”, reprend Souley Taoude Ibrahim. “En principe au niveau de toutes les structures sanitaires du pays, la question des disponibilités des produits de santé [...], les solutions ont été trouvées”.

### LES SANCTIONS

La CEDEAO a imposé des sanctions économiques, dont la fermeture des frontières terrestres et aériennes avec le Niger, fin juillet, suite à un coup de force perpétré par un groupe de militaires avec le général Abdourahamane Tiani à leur tête.

L’organisation régionale a condamné ce coup de force qui a renversé le Président Mohamed Bazoum et a demandé de rétablir l’ordre constitutionnel. Même l’option de l’intervention militaire était sur la table.

Outre les conséquences pour le secteur de santé, cela a conduit à une hausse des prix alimentaires, des ruptures des activités bancaires, de la fourniture de l’électricité.

Les autorités de transition ont récemment saisi la cour de justice de la CEDEAO concernant la légitimité de cette mesure, et le 21 novembre une audience a eu lieu. Selon les avocats des autorités de transition, les sanctions n’avaient pas été graduelles ni ciblées, mais totales et immédiates, avec des conséquences dramatiques pour la population, relatait RFI.

Source : <https://fr.sputniknews.africa/>



## Production d'électricité

### Le Mali bientôt doté d'une centrale solaire

**Le gouvernement annonce la dotation prochaine du pays en centrale électrique solaire au plus tard en juin 2025. Ce qui va contribuer à résoudre les besoins en énergie, selon le ministre de l'économie et des finances.**

**C**e projet a été obtenu lors d'une mission de haut niveau d'une délégation des membres du gouvernement à Moscou en Russie, la semaine dernière. Déjà, le ministre de l'économie et des finances annonce que des avancées notoires sont faites sur ce projet avec une société russe spécialisée dans le domaine.

Le délai pour l'installation de cette centrale solaire et sa mise en production est fixée entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025. Mais avant, une visite d'étude de terrain d'une délégation de cette société est prévue au Mali, selon le ministre Sanou.

Il rappelle que toutes les centrales solaires qui verront le jour seront installées à partir de l'Énergie du Mali (EDM) pour une indépendance énergétique. La Société russe chargée de réaliser et financer ce projet sera remboursée dans un délai de trois à cinq ans par l'État du Mali.

Aux cours des travaux de cette mission, la délégation malienne s'est aussi penchée sur d'autres sources d'énergies renouvelables. Il s'agit des barrages et les centrales éoliennes, des machines permettant de convertir la force du vent en électricité.

### Le délestage s'accroît

En attendant l'installation de la centrale solaire, des habitants à Bamako affirment que les coupures d'électricités qui s'accroissent de jour en jour ont des conséquences sur leurs activités. Ils ajoutent que ces délestages pourraient impacter de nombreux travailleurs dans l'accomplissement de leur boulot.

**Studio Tamani**





**Justice:**  
**Clément Dembélé placé sous mandat de dépôt**

**Le Pr Clément DEMBELE, président de la Plateforme de Lutte contre la Corruption et le Chômage (PLCC), a été placé sous mandat de dépôt, ce lundi 20 novembre 2023, à la suite de son interpellation par la brigade d'investigation judiciaire, le vendredi dernier. Actuellement, aucune date n'a été fixée pour son jugement, selon des sources familiales.**

**C**ette décision judiciaire découle directement d'un enregistrement vocal présumé dans lequel le Pr DEMBELE aurait proféré des menaces de mort à l'encontre du président de la transition et de sa famille.

Cet enregistrement vocal a été identifié comme un élément central ayant conduit à son placement en détention préventive. Son arrestation a été effectuée après l'annulation d'un meeting dont le Pr DEMBELE était l'un des principaux instigateurs.

En réaction, il a cherché à animer une conférence de presse au centre Djoliba, déclenchant ainsi l'intervention de la brigade d'investigation judiciaire. Cette affaire judiciaire délicate suscite des interrogations. Certains appellent à une enquête approfondie, tandis que d'autres expriment leur étonnement face aux accusations portées contre cet homme.

**Adama Coulibaly**  
 Nouveau Réveil





# Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

## Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



## Première expérience professionnelle Deux mille jeunes diplômés ont prêté serment



Le Centre international de conférence de Bamako (CICB) a abrité ce 23 novembre 2023 la cérémonie de lancement du 13ème programme de stage de formation professionnelle de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ). Placé sous le haut patronage de Son Excellence le Colonel Assimi,

Président de la République, Chef de l'Etat, l'évènement a été présidé par le Colonel Abdoulaye Maïga, Ministre d'Etat, Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation avec à ses côtés plusieurs membres du gouvernement dont Madame Bagayoko Aminata Traoré, Ministre de l'entrepreneuriat natio-

nal, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La cérémonie qui a débuté par l'hymne national a été marquée par plusieurs interventions dont celle de Madame Djiré Mariam Diallo, maire de la commune III du District de Bamako, la présidente du comité de normalisation du Conseil national de

la jeunesse Fanta Coumba Karembé, celles du porte-parole du nouveau contingent M. Souhahibou Diakité, de M. Mamadou Ba, Directeur Général de l'APEJ qui a procédé à la lecture du serment, l'allocution de M. Sanoussi Bouya Sylla, Président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et l'intervention de madame le Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La dimension éducation-formation et emploi est une trilogie dynamique dont la prise en compte optimale permet à la fois de soutenir le développement de nos atouts économiques, ouvrir de nouvelles opportunités pour nos jeunes, conditionner pour une grande part la paix et la sécurité et améliorer les conditions de vie de la population.

Madame Bagayoko Aminata Traoré a souligné qu'au regard de la transversalité des questions d'emploi et de formation, il s'agit d'une priorité nationale traduite par le Gouvernement afin de hisser le Mali au rang des nations qui émergent. Elle a ajouté que la question de l'emploi est un enjeu horizontal qui exige une bonne coordination entre secteurs avec au cœur de toutes nos politiques stratégiques, le secteur privé, plus important pourvoyeur d'emplois et de compétences. Les jeunes diplômés ou non diplômés

peuvent aussi compter sur l'école, les universités, les structures de formation professionnelle, les collectivités, les incubateurs, les institutions de financement de l'entrepreneuriat. Aussi, a-t-elle développé, le chômage constitue pour toute nation une menace majeure pour le développement social et la stabilité, car le manque d'emplois productifs et satisfaisants contribue sans nul doute à la désintégration sociale, aux conflits et aux migrations. Son incidence sur l'amplification de l'insécurité n'est plus à démontrer.

Le programme du stage de formation professionnelle, auparavant appelé « Volontariat de l'APEJ », a bénéficié depuis 2004 à près de 45 000 jeunes diplômés maliens dont 51% de femmes pour un coût de plus de 12 milliards de francs FCFA environ entièrement versés aux jeunes stagiaires sous forme d'allocations de déplacement, de restauration et de sécurité sociale. Parallèlement l'APEJ a placé plus de 12 000 jeunes diplômés en Stage de qualification dans les entreprises privées suivant le principe de financement à coût partagé.

Le présent programme auquel ont postulé 23 743 jeunes diplômés permettra de placer en stage, une année durant, 2 000 jeunes diplômés auprès des Services Publics et Parapublics, des Collectivités territoriales et des ONG nationales et

internationales au Mali. Le district de Bamako représente à lui seul plus de 50,6% des demandes contre 0,3% pour la Région de Kidal et 0,1% pour la Région de Menaka. En termes de niveaux de diplômes la Licence et la Maîtrise représentent 52,15% de l'ensemble des dossiers contre 3% pour les détenteurs de DEA-DESS-Doctorat. Le CAP, le BT et le DUT représentent 44,85%.

Les 2 000 jeunes retenus pour la période 2023-2024 seront affectés suivant une clé de répartition qui tient compte des besoins, soit 873 aux Départements ministériels et aux Institutions dont le CNT, 919 aux Régions administratives. Les autres seront affectés aux ONG, à la FENASCOM et aux Organisations consulaires comme la CCIM, l'APCAM, l'APCMM et la FNAM. Quant au coût du programme, il se chiffre à plus d'un milliard FCFA.

Au terme de la cérémonie, le Colonel Abdoulaye Maïga, qui a salué les efforts du Département de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, a souligné toute l'importance de ces programmes sur l'emploi des jeunes au Mali en rappelant ceux consentis dans les recrutements au sein des forces de défense et de sécurité et au sein du SNJ.

■ CCOMAPEJ23-11-2023

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



## Près de 200 policiers déployés à Kidal : Premier test grandeur nature pour un corps qui vient d'être militarisé

Après la libération de la ville de Kidal, à l'issue d'une bataille héroïque, les forces armées maliennes (Famas) se sont installées à Kidal.



**P**our pérenniser cette victoire afin de stabiliser la ville, le gouverneur de la région a instauré un couvre-feu de 30 jours reconductible, depuis le mercredi, 15 novembre. En sus, les autorités de la transition ont déployé près de 200 policiers. Dans la ville. Ce sera un premier test grandeur nature pour ce corps qui était récemment paramilitaire. Saura-t-elle bien remplir sa nouvelle mission?

Ils sont 198 policiers à fouler le sol de la ville de Kidal. Ils sont répartis entre les deux commissariats de police que compte la ville. Cette décision de l'État central vise à rassurer les populations afin qu'elles vaquent librement à leurs occupations. Elle a, aussi, pour but d'assurer la protection des populations et de leurs biens. Un document de la hiérarchie de la police atteste cette information.

Dans ledit document, il est clairement indiqué que tous les policiers mutés à Kidal ont été convoqués mercredi 15 novembre à se présenter à 6 heures à l'école nationale de la police à Bamako. Apparemment, c'est à partir de ce point de rassemblement qu'ils ont été embarqués à destination de Kidal.

A noter qu'auparavant, les autorités avaient déjà anticipé ce déploie-



ment de la police dans les zones conquises par l'armée. Mais pour cette fois-ci, l'enjeu est grand, car il s'agit de la ville de Kidal qui était comme un no man's land. L'État central y avait perdu tout contrôle et ce depuis 2014, lors de la visite chaotique du deuxième Premier ministre du régime de feu Ibrahim Boubacar Keïta. Ce jour-là, le jeune Premier ministre d'alors a fait un forcing pour se rendre à Kidal nonobstant la désapprobation des mouvements indépendantistes qui commençaient à s'implanter dans la ville. Ce fut un jour sanglant. Aidés par leurs soutiens de l'extérieur, qui ont fait parachuter plusieurs commandos dans la ville, les rebelles séparatistes ont défait les forces de sécurité nationales. Plusieurs militaires et représentants

de l'État ont été tués et d'autres pris en captivité. Moussa Mara, le Premier ministre, et sa délégation avaient pu trouver refuge au camp militaire tenu par la MINUSMA avant de prendre un vol pour rejoindre Gao et ensuite rallier Bamako, la capitale.

Depuis ce jour, aucun officiel malien ne peut se rendre à Kidal sans l'aval des mouvements séparatistes. Et c'est cette omertà qui a pris fin avec l'entrée triomphale des Famas dans la ville, le mardi 14 novembre 2023.

Il faut souligner qu'il y a juste un an, la Police nationale et la Protection civile ont eu les mêmes attributs que l'armée grâce à l'adoption au Conseil national de transition d'une loi qui remilitarise ces deux corps.

“Le but de cette remilitarisation est de permettre de déployer les unités de la police nationale et de la Protection civile dans les zones reconquises par l'armée afin d'y assurer la sécurité des populations et de leurs biens et empêcher le retour des groupes terroristes”, s'était défendu le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, au moment de l'adoption du texte par l'organe législatif de transition.

A rappeler aussi que la remilitarisation de la police nationale était une forte recommandation des Assises nationales pour la refondation du Mali.

■ **Arouna Traoré**  
Nouveau Réveil







Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL  
GRATUIT

80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



# Suivi et Atténuation des Violences Électorales: Projet E-MAM lancé



La démocratisation de l'Afrique de l'Ouest a conduit de nombreux pays de la région à adopter les élections démocratiques comme moyen d'accéder au pouvoir politique. Cependant, malgré des processus électoraux généralement libres et pacifiques, des violences pré-électorales, pendant les jours de scrutin et post-électorales, ont été observées dans plusieurs pays de la région. Face à ces défis, le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), en partenariat avec la Commission Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Réseau des Commissions Électorales, a initié le projet régional "Suivi, Analyse et Atténuation de la Violence Électorale" (E-MAM) en 2015. La troisième phase de ce projet, E-MAM 2023-2026, vise à con-

tribuer au suivi, à l'analyse et à l'atténuation de la violence électorale en Afrique de l'Ouest.

La région ouest-africaine connaîtra environ 31 élections au cours des trois prochaines années, entre 2023 et 2025. Certaines de ces élections se dérouleront dans des contextes politiques et sécuritaires tendus, où le risque de violences est élevé. C'est dans ce contexte que le projet E-MAM a été lancé. Son objectif est de jouer un rôle de catalyseur pour la violence électorale à travers les différents cycles électoraux, en identifiant les différentes phases de gestion des élections et les facteurs de risques internes qui y sont associés.

Le projet E-MAM est mis en œuvre par WANEP en partenariat avec la

CEDEAO, le Réseau des Commissions Électorales et d'autres acteurs régionaux. Onze pays d'Afrique de l'Ouest sont ciblés par le projet : Libéria, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Ghana, Togo, Guinée, Côte d'Ivoire et Niger.

Le projet E-MAM est financé par l'Union européenne à travers son instrument NDICI - FPI (Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Fonds pour la paix, la stabilité et la prévention des conflits). Le contrat de subvention entre WANEP et l'UE, d'un montant de 4 millions d'euros, a été signé le 30 juin 2023. Le projet a une durée de trois ans.

Les interventions du projet E-MAM ont déjà commencé au Libéria et au Sénégal, avec des contributions appréciées par les autorités et les



acteurs impliqués. Le projet vise à fournir un soutien technique, logistique et financier aux pays participants pour renforcer la gestion des élections, prévenir les violences électorales et promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Le projet E-MAM, dans sa troisième phase, vise à contribuer au suivi, à l'analyse et à l'atténuation de la violence électorale en Afrique de l'Ouest. En travaillant en partenariat avec la CEDEAO, le Réseau des Commissions Électorales et d'autres acteurs régionaux, le projet vise à renforcer la gestion des élections dans onze pays de la région. Grâce à un financement de l'Union européenne, le projet E-MAM est une initiative importante visant à promouvoir la paix, la stabilité et la démocratie en Afrique de l'Ouest. La cérémonie actuelle marque le lancement régional du projet E-MAM 2023-2026 et offre l'occasion de présenter le projet aux acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. Le lancement du projet a été célébré lors d'une cérémonie solennelle en visioconférence et en présentiel. Les intervenants ont tous salué cette initiative.

Selon la Présidente du Conseil d'Administration de WANEP-Sénégal, ce projet revêt une importance extrême, surtout en cette période électorale dans la sous-région. Mme Sina, qui n'a pas pu assister à la réunion, a félicité WANEP pour ce nouveau programme qui intervient à un moment opportun compte tenu de la dynamique en cours dans la région sahélienne. Alors que plusieurs transitions sont en cours, elles mèneront à la tenue d'élections transparentes, démocratiques, crédibles et apaisées, ce qui est le souhait des organisations féminines et des femmes. La paix et la sécurité sont des aspirations profondes des pays de la région, en particulier après plus d'une décennie de crise multidimensionnelle. Les femmes ont été les plus durement touchées et elles soutiennent fermement la mise en œuvre de ce nouveau programme, lui souhaitant beaucoup de succès.

M. Moujib Djinadou, directeur des Affaires Politiques de UNOWAS, a souligné que malgré les efforts déployés en faveur d'une région pacifique, stable et prospère, la jeune démocratie et la paix

enviable en Afrique de l'Ouest ont récemment été confrontées à des défis de gouvernance et de sécurité. Cela a entraîné, dans certains cas, des élections violentes, des renversements démocratiques et une menace croissante du terrorisme, entre autres. Cependant, grâce à la détermination collective et à l'unité d'objectif des acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour faire face à ces défis, des projets tels que le suivi, l'analyse et l'atténuation de la violence électorale ont été mis en place. Cela montre qu'il y a encore de l'espoir pour un avenir meilleur, car tous les acteurs s'impliquent et unissent leurs efforts pour construire une démocratie stable dans la région.

Pendant la période du projet E-MAM III (2023-2026), plus de trente élections seront organisées et nécessiteront notre implication collective. Les élections pacifiques qui viennent de se terminer au Libéria, en Sierra Leone et au Nigéria démontrent la valeur ajoutée de notre processus démocratique en Afrique de l'Ouest, et cela devrait être salué et imité.

**Karamoko B Keita**



## Visite d'amitié et de travail

# Le Général Tiani reçu par le Colonel Assimi et le Capitaine Traoré



**L**e général Tiani, chef des putschistes nigériens, a effectué une tournée pour rencontrer ses homologues du Mali, le Président Assimi Goïta, et du Burkina Faso, le président Ibrahim Traoré. C'était hier, jeudi 23 novembre 2023.

C'est le premier déplacement à l'étranger de l'homme fort de Niamey depuis le coup d'État du 26 juillet contre le président élu Mohamed Bazoum.

Le général Abdourahamane Tiani, nouvel homme fort du Niger, a atterri jeudi 23 novembre au matin

à Bamako, où il a rencontré son homologue à la tête de la junte malienne, Assimi Goïta, pour une visite "d'amitié et de travail". C'est le premier déplacement à l'étranger du chef des putschistes de Niamey depuis le coup d'État du 26 juillet contre le président élu Mohamed Bazoum.

Après un tête-à-tête entre les deux dirigeants, un entretien élargi en présence des membres des deux délégations a suivi, promettant ainsi un agenda riche.

Cette cérémonie d'accueil a été honorée par la présence des

membres du gouvernement du Mali, du Président du Conseil national de Transition, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ainsi que des membres de la communauté nigérienne résidant au Mali et du corps diplomatique accrédité au Mali.

Le Général Tiani, quant à lui, était accompagné d'une vingtaine de personnalités de haut rang, dont cinq ministres, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur, et le ministre d'État en charge de la Défense, le Général



Salifou Mody. Une délégation prestigieuse qui témoigne de l'importance accordée à cette rencontre bilatérale.

Après Bamako, le général Tiani et sa délégation se sont rendus à Ouagadougou pour rencontrer le président Ibrahim Traoré.

Le Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), Chef de l'État du Niger, le Général de Brigade Abdourahamane Tiani, est arrivé à Ouagadougou en début de soirée pour une visite d'amitié et de travail. Il a été accueilli à l'aéroport international de Ouagadougou par le Président de la Transition, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré, avec tous les honneurs dus à son rang : exécution des hymnes nationaux, honneurs militaires.

Après un bref échange au salon présidentiel, le capitaine Ibrahim Traoré et son hôte de marque à la tête d'une forte délégation ont pris la direction du Palais de Koulouba.

Cette première visite du Président du CNSP en terre burkinabè est l'occasion pour les deux Chefs d'État d'échanger sur les problématiques communes aux deux pays, notamment la lutte contre le terrorisme et les questions de développement socio-économique.

Le Burkina Faso et le Niger, unis par la géographie, partagent les mêmes défis liés aux actions des groupes terroristes. La réunion de travail entre les deux personnalités permettra de réaffirmer leur volonté et leur engagement à mutualiser les efforts pour satisfaire les besoins des peuples nigérien et burkinabè. Il est également rappelé que le Mali et le Burkina Faso, dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par des coups d'État en 2020 et 2022, ont rapidement affiché leur solidarité avec les généraux de Niamey après leur prise de pouvoir. Unis contre les pressions internationales en faveur d'un retour à des régimes démocratiques, ils ont créé ensemble une "Alliance des États du Sahel" (AES) qui prévoit une assistance mutuelle en cas

de violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des trois États, ainsi que des liens économiques renforcés.

### Renforcer l'"Alliance des États du Sahel"

Un communiqué publié jeudi matin indique que Bamako accueillera du 23 novembre au 1er décembre deux réunions ministérielles "afin de définir les perspectives d'opérationnalisation de l'AES", notamment l'élaboration des textes, la mise en place des organes et les modalités de fonctionnement. La première réunion réunira les ministres de l'économie et du commerce le 25 novembre pour les questions de développement économique. Les ministres des affaires étrangères des trois pays se réuniront le 30 novembre pour les questions politiques et diplomatiques. Ces réunions précéderont une

rencontre ultérieure des ministres de la défense, selon le communiqué.

Il convient de noter que contrairement au Mali et au Burkina Faso, la durée de la transition au Niger n'est pas encore connue, mais le général Tiani avait annoncé peu après sa prise de pouvoir qu'elle ne dépasserait pas trois ans. Cependant, deux nouveaux organes de transition ont été créés à la mi-novembre : la Cour d'État, dirigée par le magistrat Abdou Dan Galadima, qui remplace la Cour de cassation et le Conseil d'État dissous après le coup d'État, et la Commission de lutte contre la corruption, dont la principale mission est de récupérer tous les biens publics acquis illégalement et/ou détournés. Elle est composée de magistrats, d'officiers de l'armée et de la police, ainsi que de représentants de la société civile.

**Binadjan Dombia**



## Rencontre RPM-ADEMA: Va-t-on vers la reconstitution de la grande famille PASJ?

Le lundi 20 novembre 2023, une forte délégation du bureau politique national du rassemblement pour le Mali (BPN- RPM) conduite par son président, Dr. Bokary Treta a été reçue, à sa demande, au siège de l'adema-pasj, à Bamako-coura, par une forte délégation du comité exécutif de l'Adema-parti africain pour la solidarité et la justice (adema-pasj) dirigée par son président par intérim, Abdel Karim Konaté. Une rencontre qui ne surprend guère, la reconstitution de la grande famille ADEMA (PASJ, RPM, URD, ASMA-CFP..) étant un vœu longtemps exprimé mais réalisé. Treta et « EMPE » songeraient-ils à remettre cela sur le tapis? Le temps nous le dira!



**P**our ce qui est de la rencontre du lundi, qui s'est déroulée dans un climat de fraternité et de convivialité, les deux Partis politiques ont longuement échangé sur les questions liées à leurs relations bilatérales, à la genèse et la gestion de la crise qu'a traversé le RPM, à la situation sociopolitique, sécuritaire du pays et celle internationale, ainsi que d'autres sujets d'intérêt national. A l'issue d'échanges francs et très ouverts sur toutes ces questions, il s'est ainsi dégagé une identité de vue entre les deux formations politiques.

C'est ainsi que les deux parties « se sont félicitées de leur appartenance commune à l'Internationale Socialiste et des efforts communs pour la promotion des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix ; et -se sont engagées à œuvrer ensemble pour contribuer au renforcement de la sécurité, de la gouvernance, à assurer la réussite de la Transition en cours, en vue d'un retour apaisé et sécurisé à l'ordre constitutionnel, à travers un cadre politique beaucoup plus dynamique ».

En outre, les deux parties: -ont réaffirmé leur attachement à la sauvegarde de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la souveraineté ; -ont salué les Autorités de la transition pour l'application de la résolution 2690 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies, à travers la reprise des emprises de la MINUSMA, plus spécifiquement le camp de Kidal ; -ont félicité les FAMA pour leur bravoure, leur détermination et leur professionnalisme dans la conduite des opérations de recouvrement et de sauvegarde de l'intégrité



territoriale du pays...

Ils ont exhorté les Autorités de la Transition à poursuivre les opérations de sécurisation et de stabilisation de l'ensemble du territoire national ; -ont invité les Autorités de la Transition à redéployer l'administration dans toutes les zones libérées, à réhabiliter les infrastructures de base et à créer un environnement propice au retour et à la réinstallation des populations réfugiées et déplacées ; -ont

réaffirmé leur solidarité au Peuple palestinien dans son attachement à sa terre : la Palestine, et la solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité...

Enfin, les deux parties ont convenu de mettre en place une commission de travail paritaire pour poursuivre la réflexion sur l'élaboration d'un projet politique commun et formuler des recommandations sur l'ensemble des questions d'intérêt national soulevées. « Poursuivre

la réflexion sur l'élaboration d'un projet politique commun », telle est la vraie quintessence de cette rencontre entre les deux formations politiques que tout, à part quelques divergences de vue, unit pourtant. Qui sait, peut-être que ces divergences seront très bientôt levées, histoire de se donner plus de chance pour les prochaines joutes électorales !

**Fousseyni SISSOKO**  
Source : Notre Voie

## Aladji Gamou, nouveau gouverneur de Kidal : Un homme d'exception à la rencontre de son destin !

**Le président de la transition, le colonel Assimi Goita, ne pouvait mieux choisir en jetant son dévolu sur le général Aladji gamou comme nouveau gouverneur de la région de Kidal. En effet, avec gamou à la tête de cette région, c'est déjà le début de la fin de l'activisme du très controversé chef djihadiste malien Iyad Ag Ghali et de son GSIM et affidés. En plus, avec gamou, c'est la somme de toutes les communautés du nord du mali qui se retrouvent au nouveau chef de l'exécutif régional, un homme dont le charisme et la popularité vont au-delà des régions du nord, et même au-delà du Mali ! Qui est le général Aladji gamou ? Voici la réponse !**

**E**l Hadj Ag Gamou est né dans une famille de bergers de la tribu des Imaghads en 1964 à Tidermène dans le cercle de Ménaka. En 1984, à l'âge de 16 ans, il rejoint l'armée libyenne au sein de la légion verte. Après une année d'entraînement en Libye puis six mois en Syrie



auprès d'une force spéciale, il s'est engagé dans la guerre du Liban aux côtés des Palestiniens. Après plusieurs années de guerre, il regagne la Libye, pour prendre part au conflit tchado-libyen. Gamou regagne le Mali, son pays natal avec un seul slogan « je veux désormais être utile à mon pays ».

Satisfait des accords de paix de 1996, Ag Gamou rejoint la même année les forces armées maliennes. Les autorités maliennes lui accordent aussitôt une bourse d'étude pour l'Ecole Militaire Inter Arme de Koulikoro (EMIA) où il a suivi une formation dans plusieurs domaines. Il sera ainsi affecté au camp de Ségou comme instructeur militaire. En 1999. Lors de la guerre civile sierra-léonaise, le vaillant combattant Gamou prend part, en tant que casque bleu, à la mission des nations unies dans ce pays. De retour au Mali, en 2000, il est décoré de la médaille de la valeur militaire.

El Hadj Gamou est ensuite promu au grade de Colonel jusqu'à 2005 ; année où il rejoint le camp militaire de Kidal. Une mutation stratégique à cause des nombreuses attaques qui sévissaient alors dans cette région du pays. Faut-il rappeler ses prouesses lors de la crise de 2006 contre les troupes de Ag Bahanga ? En 2012, lors du déclenchement de la guerre dans le nord de notre pays, le Colonel Gamou fut désigné à la commande d'un gros contingent de jeunes soldats déployés sur le terrain avec un dispositif moins adapté à la réalité de la zone, jugée très dangereuse par les experts de la guerre.

En cette même période, lorsque le nord du Mali fut occupé par des groupes armés composés des terroristes, des islamistes et des narcotrafiquants, Gamou parvient à s'évaporer dans le désert pour sauver des centaines de soldats maliens qui composaient son

groupe et d'autres bataillons de combattants perdus dans le désert d'où son surnom de « guerrier du désert ». Un exploit qui lui a valu quelques années plus tard, le grade de Général de Brigade.

Le Général Gamou, prendra peu après la débande des troupes maliennes lors de la bataille de Kidal en mai 2014, la tête de la branche armée d'un groupe armé d'auto-défense touareg de la tribu des imghads (GATIA) pour défendre sa communauté et l'intégrité du territoire malien. Il venait de perdre son bras droit et frère d'arme, le Colonel Fayçal. De nos jours, le Général de Brigade El Hadj Gamou est à la tête du Conseil Supérieur des Imaghads et Alliés (CSIA).

**Fousseyni SISSOKO**  
Source : NOTRE VOIE





# Valorisation des anciens manuscrits : Un projet financé à plus de 61 000 000 de FCFA

Le Centre international de conférences de Bamako a servi de cadre, le jeudi 16 novembre 2023, au lancement du projet : « Promotion des droits de l'Homme à travers la valorisation des anciens manuscrits ». C'était sous la présidence du secrétaire général du Ministère de la Culture, de l'Artisanat, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Hamane Demba Cissé, en présence du directeur de la bibliothèque nationale, Birama Diakon ; du chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume-Uni de Grande Bretagne, Tom Adams et plusieurs autres personnalités.



Le dit projet a été financé par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord agissant par l'intermédiaire du Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO), à hauteur de 61 500 000 FCFA. Il s'étend sur une période de six mois, à compter d'octobre 2023. L'objectif de ce projet est de promouvoir les Droits de l'Homme en se basant sur les valeurs locales contenues dans les manuscrits ; promouvoir les manuscrits anciens du Mali, surtout ceux traitant des questions de Droits de l'Homme ; favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples sur les

questions des Droits de l'Homme ; favoriser le renforcement de la coopération entre le Royaume-Uni et la République du Mali. Le projet travaillera sur les manuscrits anciens, l'édition critique à partir des manuscrits anciens détenus dans les bibliothèques classiques.

Le partenariat entre les deux pays vise à mettre au jour, à travers quatre thématiques prioritaires, la conception des droits humains par les entités politiques et religieuses à l'origine de l'Etat moderne du Mali. Il s'agit des droits des femmes et des filles, de la liberté d'expression, y compris la tolérance reli-

gieuse et le droit à la dissidence politique pacifique ; la prévention de la violence dans les conflits ; et de la garantie de la responsabilité de tous les auteurs de violations des droits de l'Homme (l'état de droit).

La mise en œuvre du projet est assurée par la Direction nationale des Bibliothèques et de la Documentation. Son exécution sera faite par une équipe technique composée de chercheurs, de traducteurs, d'informaticiens, tous évoluant dans le domaine des manuscrits anciens.

**Siaka Coulibaly**  
Source : Le Républicain

# Mohamed Bazoum contre l'État du Niger devant la Cour de justice de la CEDEAO : Vengeance et leçons sur les droits de l'homme !



**A**u Niger, une conception partielle des droits humains a toujours prévalu. En la matière, les soutiens et les critiques politiques n'ont jamais été traités de la même manière. La nouvelle donne politique au Niger confirme cette constatation. En effet, depuis le 26 juillet 2023, une atmosphère d'illégalité règne dans l'opinion publique. Le soutien populaire dont bénéficie le CNSP, en ce qui concerne les restrictions de liberté imposées aux barons du régime déchu, en est une preuve théâtrale.

Plus tard, les historiens examineront en profondeur les raisons d'un tel soutien. Pour l'instant, il n'est pas difficile de l'associer aux frustrations de la majorité de nos compatriotes envers le pouvoir déchu, maintes fois accusé d'injustice et de discrimination. Comme d'autres



avant lui, le régime PNDS a respecté les droits humains de manière sélective. Ainsi, il semble que l'impéritie reprochée au régime PNDS en matière de droits humains justifie aujourd'hui celle du CNSP à son égard. Cette observation est

factuelle. Dès les premières heures du coup d'État, le siège du PNDS a été vandalisé sans qu'aucune poursuite pénale n'ait été engagée contre les auteurs. Les droits de l'homme semblent avoir été négligés par nos anciens dirigeants,



y compris le premier d'entre eux. Cela est illustré, d'une part, par la privation de liberté imposée à Mohamed Bazoum et à ses proches, et d'autre part, par l'issue improbable de la décision de la Cour de justice de la CEDEAO (CJ/CEDEAO).

Comme on le sait, l'ancien président de la République a saisi la CJ/CEDEAO, par le biais de ses avocats, afin de constater et d'ordonner la fin de sa privation de liberté (et celle de ses proches) ainsi que l'interruption extraconstitutionnelle de son mandat présidentiel. Le 6 novembre 2023, les avocats du CNSP et ceux de Mohamed Bazoum se sont affrontés devant cette auguste juridiction communautaire, dont la décision sera annoncée à la fin du mois.

Les faits de cette affaire rappellent l'affaire Mamadou Tandja contre S.E. Salou Djibo et l'État du Niger, tranchée en novembre 2010 par la même juridiction. À cette occasion, la Cour ouest-africaine a jugé « arbitraire » toute privation de liberté dépourvue de base légale et en dehors de toute procédure judiciaire formellement établie. Fidèle à sa jurisprudence, la CJ/CEDEAO devrait parvenir à la même conclusion, car à ce jour, il n'existe aucune base légale ni aucune inculpation judiciaire susceptible de justifier juridiquement la privation de liberté de Mohamed Bazoum (et de ses proches). Quant à l'interruption extraconstitutionnelle, elle est un fait avéré et devrait l'être également sur le plan judiciaire. Autrement dit, on peut envisager que Mohamed Bazoum triomphe du CNSP devant la CJ/CEDEAO. Quelle serait l'étape suivante ? Sera-t-il pour autant remis en liberté et réinstallé dans son fauteuil présidentiel ? Il est peu probable qu'il soit libéré rapidement, tout comme la perspective d'une restauration de son pouvoir nous semble hautement improbable. Ce scénario est difficilement envisageable, même dans une séquence « noire » de Djingarey Maïga. En clair, la décision de la CJ/CEDEAO risque d'être traitée comme négligeable par le CNSP.

Les partisans du Général Tchiani et lui-même refuseront tout « recul » qui pourrait être perçu comme de la lâcheté. Disons-le clairement : même s'ils ont dénoncé les violations des droits de l'Homme imputées au régime déchu, même s'ils sont conscients du caractère obligatoire des décisions de la CJ/CEDEAO, beaucoup de nos compatriotes sont prêts à soutenir le CNSP contre toute décision favorable à Mohamed Bazoum. Autrement dit, ils sont prêts à sacrifier les droits de l'ancien président. C'est un climat d'illégalisme.

En somme, les avantages du procès intenté par l'ancien président seront essentiellement symboliques. Premièrement, il aura une tribune judiciaire internationale. Deuxièmement, cela mettra en évidence la faiblesse des arguments juridiques du CNSP. Troisièmement, cela procurera une satisfaction morale liée à toute victoire. Certes, aucun de ces trois avantages ne suffira à combler pleinement l'ancien président et ses partisans, malgré la règle selon laquelle la constatation judiciaire d'une violation équivaut en soi à une forme de réparation. Cependant, c'est ce à quoi les Renaissants devront se contenter dans un climat d'illégalisme qu'ils ont eux-mêmes créé.

En effet, par leurs manquements, leur partialité en matière de droits de l'Homme, les princes déchus ont contribué à légitimer, aux yeux de l'opinion publique, le sort qui leur est imposé. De nombreux Nigériens ont du mal à accepter l'emprisonnement d'acteurs de la société civile, d'opposants et même de religieux pour des motifs discutables, voire injustifiés ! De nombreux Nigériens ont du mal à comprendre l'impunité accordée aux caciques de l'ancien pouvoir, impliqués dans des scandales financiers, au détriment de l'armée et au profit des terroristes ! Selon l'ancien président Bazoum lui-même, 80% des corrompus seraient membres de son parti politique. Cela en dit long...

Aujourd'hui, la situation semble s'être inversée. Les puissants ont pris la place des vulnérables. Il suffit de constater les nouveaux habitués de la Radio télévision du Niger (RTN).

Contrairement à certaines opinions, les premières victimes de cette situation ne sont pas les membres du pouvoir déchu, mais les droits de l'Homme. Une fois de plus, dans l'histoire du Niger, ils seront respectés en fonction des intérêts de chacun. Si nous comprenons les fondements et le contexte, permettez-nous de le critiquer ! En effet, il est temps qu'un pouvoir qui respecte les droits humains, indépendamment de leurs détenteurs, émerge en République du Niger. C'est l'engagement pris par notre pays en ratifiant tous les instruments internationaux de protection dans ce domaine. C'est la mission confiée, et constamment renouvelée, aux trois pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif), indépendamment des fluctuations politiques et constitutionnelles.

Dans l'immédiat, il est prévisible que la décision de la CJ/CEDEAO en faveur de Bazoum, non respectée par le CNSP, ne manquera pas de choquer ses partisans. À juste titre ! Nous espérons que ces mêmes partisans, ces chers compatriotes, s'indigneront du sort réservé par leur régime à la décision de la CJ/CEDEAO concernant l'affaire Les Ayants Droit IBRAHIM MAINASSARA BARE c. République du Niger du 23 octobre 2015 ! Si c'est le cas, qu'ils fassent un examen de conscience et rectifient le tir en réclamant également justice pour la famille Baré qui, il est bon de le rappeler, a autant de droits que celle de Mohamed Bazoum ! Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'il y a une ironie du sort, une belle revanche pour les droits de l'Homme !

Puissent ces réflexions inspirer les régimes à venir !

**Abdoul Malik ISSOUFA**

## Sénégal

# Mme Maymouna Bousso rassure les militants après sa visite à Sonko



*Communiquer ce mercredi 22 novembre 2023 dans la matinée*

La présidente des Forces Citoyennes, Maymouna Bousso, a rendu visite à l'opposant Ousmane Sonko le mercredi 22 novembre 2023. L'opposant au président Macky Sall, en grève de la faim depuis quelques mois, a également annoncé la fin de celle-ci.

Dans un communiqué signé par la présidente des Forces Citoyennes, Mme Maymouna Bousso a annoncé avoir rendu visite au président Ousmane Sonko, détenu en prison depuis plusieurs mois.

«J'ai été agréablement surprise de retrouver un homme souriant et serein comme à son habitude, avec le moral au beau fixe», a-t-elle indiqué. Selon elle, leurs échanges ont principalement porté sur la situation politique nationale, qui est de plus en plus emblématique d'une dictature en formation, ainsi que sur la situation des milliers de détenus politiques arrêtés arbitrairement en raison d'un déficit démocratique notoire. Elle a notamment souligné la volonté résolue de Macky Sall de continuer à violer

les libertés fondamentales d'opinion, d'expression, de circulation, de réunion et de rassemblement pacifiques, ainsi que le droit de manifester de l'opposition démocratique.

La question de la candidature alternative pour le Pastef dissout a également été abordée lors de leurs échanges. «Le choix réaliste s'est porté sur le camarade Bassirou Diomaye Faye et les parrainages en cours ont pour seul objectif de franchir la barre des deux [2] mil-



lions de parrains», a-t-elle ajouté, avant de conclure que le président Ousmane Sonko souhaitait encourager le peuple sénégalais, en particulier la jeunesse, dans son engagement et sa détermination à se libérer des griffes et de la tyrannie d'un régime fasciste.

### Fin de la grève de la faim de Sonko

L'opposant sénégalais emprisonné Ousmane Sonko, dont la candidature à l'élection présidentielle de 2024 est compromise, a également annoncé la fin de sa grève de la faim qu'il menait depuis mi-octobre, selon deux responsables de son parti qui lui ont rendu visite en prison. «Il a suspendu l'utilisation de cette arme pour l'instant», a déclaré le député Guy Marius Sagna à l'AFP.

Habib Sy, responsable au sein de la coalition de l'opposant, a également publié un texte authentifié sur sa page Facebook confirmant

cette information. «En tout état de cause, il la reprendra, selon les circonstances», a-t-il néanmoins précisé.

Les deux hommes ont tous deux assuré que M. Sonko était «en excellente forme» et avait le moral. Il avait été admis en réanimation dans un hôpital de Dakar après avoir perdu connaissance fin octobre et était à ce moment-là dans un état «très faible», selon ses avocats. M. Sagna a affirmé que Sonko restait leur seul et unique candidat.

Cependant, la Cour suprême du Sénégal a cassé vendredi un jugement qui avait rétabli M. Sonko se lance dans la course à la présidentielle en annulant sa radiation des listes électorales suite à une condamnation dans une affaire de mœurs. Il a été condamné à deux ans de prison ferme. Cette affaire doit être rejugée à une date encore inconnue, tandis qu'une course contre-la-montre est enclenchée

pour l'opposant s'il souhaite obtenir ses parrainages, une étape indispensable pour être candidat à la présidentielle.

Le parti de M. Sonko, le Pastef, appelle depuis dimanche à soutenir également Bassirou Diomaye Faye, qui est également derrière les barreaux. «Parrainer Diomaye, c'est parrainer Sonko», précise une campagne du parti. La formation politique continue néanmoins d'affirmer que la candidature d'Ousmane Sonko est le plan A.

Rappelons que Sonko, arrivé troisième lors de la dernière présidentielle, a été déclaré coupable le 1er juin de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de se présenter au procès qu'il dénonçait comme un complot visant à l'écartier de l'élection, il a été condamné par contumace.

**Binadjan Doumbia**



## Célébration de la reprise de Kidal : Attention, le ministre des sports “transporte” la politique au stade du 26 mars

**La politique et le sport ne doivent pas être mêlés. C'est pourquoi les instances internationales du sport ont, dans leurs textes de lois, soigneusement écarté les États dans la gestion du sport. Pourtant, des hommes d'État férus de populisme ont toujours tenté de s'immiscer dans la gestion du sport pour des fins de propagande de leurs idéaux. Les jeux olympiques de 1936 organisées par l'Allemagne ont été une occasion idoine pour Hitler de faire la propagande du nazisme. Le Ministre des sports serait-il tenté de faire la même chose ?**

**A** l'occasion de la tenue des deux matches dans le cadre de la phase éliminatoire de la coupe du monde de football 2026, opposant le Mali au Tchad et à la Centrafrique, le Ministre des Sports a publié sur la page facebook de son département un communiqué qui sort de l'ordinaire. Abdoul Kassim Ibrahim Fomba indique dans ce communiqué que le tarif des billets au premier prix sera divisé par deux pour les rencontres prévues vendredi 17 novembre à Bamako contre le Tchad, et lundi 20 novembre contre la République centrafricaine. Le billet sera vendu à 1 000 francs CFA au lieu de 2 000. Il s'agit d'après le communiqué de “permettre au public sportif malien de fêter la victoire héroïque des FAMA (Forces armées maliennes) en communion avec les Aigles”. Le ministère “invite le public sportif et la jeunesse malienne à une grande mobilisation (à l'occasion de ces deux matches) au Stade du 26 Mars de Bamako pour fêter cette victoire historique des forces armées et de sécurité avec les Aigles du Mali”.

Autrement dit, les autorités entendent mettre à profit ces deux matches de qualifications pour la Coupe du monde 2026 de l'équipe nationale de foot, afin de fêter la récente victoire militaire de l'armée à Kidal.

Pour sa part, la Fédération malienne de football, dans un communiqué, s'est contentée d'annoncer la baisse des prix pour “permettre aux Aigles d'effectuer une belle entrée en lice” dans la campagne des qualifications, sans référence à Kidal.

A rappeler que l'armée malienne a pris, mardi 14 novembre, aux rebelles toua-



reg la ville de Kidal, foyer de la revendication indépendantiste d'où l'État central et l'armée avaient été absents depuis 2014. Ce succès militaire, le plus incontestable remporté par les autorités à la tête, depuis 2020, de ce pays plon-

gé dans une crise sécuritaire et multidimensionnelle grave, a été largement salué et a donné lieu à des manifestations de joie aux accents patriotiques.

**Youssef Konaré**  
Nouveau Réveil





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Période prospère, tout vous sourit en ce moment. Les projets en cours avancent parfaitement et ceux à venir vous promettent les challenges que vous espérez. Sans compter que votre entourage professionnel vous apporte un soutien indéfectible. Votre nature engageante associée à vos compétences et à votre sérieux font de vous une personne indispensable à l'équipe. Vous êtes en plein épanouissement professionnel. Savourez !



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos bons résultats et votre efficacité vous attirent la confiance de vos supérieurs. On vous offre une certaine liberté dans votre marge de manœuvre, cela convient parfaitement à votre esprit indépendant. N'en oubliez pas pour autant les gens qui vous entourent, ils pourraient vous apporter une aide précieuse dans la réalisation de vos projets. Vos performances vous vaudront une probable évolution.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aimeriez bien que les choses changent au travail. La routine devient pesante, vous recherchez de la nouveauté... Hélas, ce n'est pas pour tout de suite ! Rien ne change, et vous devrez encore vous atteler aux mêmes occupations. Cela commence à vous lasser, et vous en avez assez. Et si vous changiez ? Envisager de nouvelles occupations peut s'avérer être une excellente idée aujourd'hui. Votre projet pourra se construire vite et bien.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Que vous soyez au bureau ou à votre propre compte, il est essentiel de bien respecter votre planning. Cette feuille de route est la garantie de votre succès. Vous savez que vous manquez de temps pour accomplir tout ce dont vous rêvez. Seule une organisation sans faille peut vous guider sur la voie de la productivité. Vos partenaires professionnels vont très vite remarquer vos progrès spectaculaires. Leurs appréciations positives vous iront droit au cœur.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre sociabilité est l'un de vos meilleurs atouts professionnels. Il vous vaut beaucoup de soutien et de nombreuses personnes de votre entourage professionnel sont prêtes à vous offrir leur aide. Une collaboration génère un surcroît d'idées pour un résultat souvent meilleur. Alors, ne boudez pas ce soutien et sachez tirer profit du travail en équipe. Une mutualisation des compétences devrait vous permettre de réaliser un projet d'envergure.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un mot pour cette journée : stabilité. Ce n'est pas le moment de prendre des risques. Vous êtes plutôt joueur d'habitude, mais le ciel vous invite à la prudence aujourd'hui. Contentez-vous de faire ce que l'on attend de vous sans prendre d'initiatives trop farfelues. Votre créativité est un atout, mais vous manquez de rigueur. Mieux vaut en faire peu, mais le faire bien qu'en faire trop. Agissez judicieusement.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous manquez de peps pour aller au bout de vos tâches aujourd'hui. Si la matinée se passe plutôt bien, vous aurez du mal à travailler durant l'après-midi. Avez-vous pris une vraie pause ? Vous êtes du genre à ne jamais décrocher, même pendant le repas. On admire votre professionnalisme, mais le burn-out vous guette. Pensez à vous. Une pause café avec votre collègue préféré ou avec votre patron s'impose.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Que de changement au travail aujourd'hui ! Rien ne se passe comme prévu et cela va vous chambouler un peu. Soyez réactif, ces changements vous seront favorables. Vous allez enfin pouvoir montrer de quoi vous êtes capable. Votre comportement va éblouir. C'est aussi le cas pour les personnes en quête d'un nouvel emploi. Elles devront faire face à une vraie tornade, mais pourront trouver ce qu'elles attendent depuis longtemps.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Attention à l'image que vous renverrez aujourd'hui. Vous faites preuve d'ambition, et cela peut être mal perçu... Le jeune loup aux dents longues que vous êtes pourrait être confondu avec un redoutable carnassier prêt à tout pour arriver à ses fins. Négociez habilement, faites-vous des alliés, ne confondez pas vitesse et précipitation dans vos plans, au risque que vos amis d'hier et d'aujourd'hui deviennent vos ennemis de demain.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Période prolifique sur le plan professionnel. Vos compétences sont mises au service de projets importants. Cette reconnaissance par votre hiérarchie est bien méritée. Attention toutefois aux choix que vous pourriez faire. Distinguer une entreprise audacieuse d'une entreprise hasardeuse vous évitera la débâcle professionnelle. Prenez le temps de réfléchir avant de prendre toute décision engageant vos compétences.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Que vous soyez en poste ou que vous cherchiez un travail, la journée vous semblera compliquée. Rien ne se passera comme vous l'aviez prévu. Vos interlocuteurs vous paraîtront tous plus idiots les uns que les autres. Impossible de bien travailler dans ces conditions ! Ne vous énervez pas, les choses vont s'améliorer dans les jours qui viennent. Alors, faites une pause, et attendez demain. Tout ira beaucoup mieux.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous êtes tenté par une nouvelle collaboration, le ciel vous invite à la circonspection. Vos collaborateurs actuels ont les mêmes objectifs et attentes que vous, c'est ce qui explique la réussite de ce que vous entreprenez ensemble. De la nouveauté, pourquoi pas, mais il n'est pas utile de vous séparer de vos partenaires. Soyez plutôt inclusif en invitant les nouveaux collaborateurs à rejoindre votre équipe déjà constituée.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Kamena lève le voile!</b></p>	<p>1274 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Les enfants de Badalabougou servis</b></p>	<p>1275 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</b></p>	<p>1276 <b>Malikilé</b></p> <p><b>La grosse arnaque!</b></p>
<p>1277 <b>Malikilé</b></p> <p><b>242 filles et femmes installées</b></p>	<p>1278 <b>Malikilé</b></p> <p><b>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</b></p>	<p>1279 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</b></p>	<p>1280 <b>Malikilé</b></p> <p><b>Les travaux débütent aujourd'hui!</b></p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23